



CGT Finances Publiques Aveyron

Déclaration liminaire CSAL du 07/02/2024

La section CGT de l'Aveyron revient pour commencer, sur l'allocution du Président de la République du 16 janvier, qui concernait en partie le service public et les fonctionnaires :

1° En prétendant avoir réimplanté des trésoreries sur le terrain, alors que le NRP a vu la suppression de plus de 1500 trésoreries, que le réseau étatique des finances publiques a été remplacé par des France Services : des points d'accueil multi-services publics à bas coût, incapables de répondre pleinement aux demandes et aux besoins des usagers et en grosse partie à la charge des collectivités ; il y a réellement tromperie. La vérité, c'est que le président et ses gouvernements ont organisé le désengagement de l'État en matière de services publics de proximité.

2° Concernant la rémunération au mérite, nous ne savons que trop ce qui se cache autour de la prétendue méritocratie : des parties de salaires aléatoires, des rémunérations discriminatoires, contraires au principe d'égalité et source d'iniquité dans le service rendu aux usagers. Le plus scandaleux, c'est de laisser croire que cela sera fait avec des abondements budgétaires. La rémunération au mérite, ce n'est pas plus d'argent, mais une autre répartition : autrement dit des gagnants et des perdants, avec un arbitraire certain.

Tous ces éléments sont déplorables, la suppression du ministère de la fonction publique n'étant qu'une énième illustration d'un pouvoir méprisant et humiliant.

Fort heureusement les collègues continuent envers et contre ces politiques mortifères, à servir au mieux les intérêts du peuple et de la collectivité. Au sujet des salaires, la CGT revendique des augmentations conséquentes visant à compenser à minima l'inflation subie les dernières années. Vouloir respecter le travail et les agents passe par des actions concrètes et non par des discours de remerciement.

Pour l'ordre du jour de ce CSAL, nous allons être vite fixés sur la réalité du gouvernement Attal. On pourra se féliciter de l'oreille prêtée aux revendications des syndicats si les modifications demandées au règlement intérieur du CSAL par les syndicats sont retenues. Doit-on s'attendre à une nouvelle désillusion comme pour les salaires ? La réponse vous appartient.

La suppression des accueils fiscaux à Espalion et Saint Affrique comme partout, sont mal vécues. Elles entraînent du mal-être, des angoisses et de l'incertitude. Ces décisions relèvent de l'arbitraire, prises sans concertations, et sans tenir compte des nécessités de service public, ni des besoins de population. Nul doute qu'au-delà de la CGT, c'est ce que les agents sauront dire dans le cadre de l'observatoire interne 2024 intitulé "Allez, on se dit tout".

D'ailleurs, au sujet de cet observatoire interne, pour la première année, le département n'est pas indiqué. Serait-ce la réponse de la DGFIP aux mauvais résultats de certains départements dont le nôtre l'an dernier ?

Nous terminerons en fanfare sur le pont du 10 mai, qui nous est refusé sur des prétextes de services publics, alors que vous rayez d'un trait 2 antennes fiscales situées dans des territoires ruraux où la population vieillissante est en demande de service public.

La France avance !!!!!